Organisation pour la Mise en Valur
du Fleuve Senegal (OMVS)
Haut Commissariat
Centre Régional de Documentation
Saint - Louis

10-098

La Mauritanie: la rive droite
L'évolution dans les facteurs économiques, environmentaux et socio-culturels liés à l'installation des barrages qui ont une influence sur l'état de santé des la population

MÉTHODOLOGIE DE RECUEIL D'INFORMATION: Ces informations sont les résultats des observations et interviews menées dans la région du fleuve au niveau comunautaire et au niveau institutionnel aussi bien que d'une étude bibliographique.

Un des objectifs de la politique agricole du gouvernement mauritanien est d'assurer "l'auto-suffisance alimentaire." Cet objectif vise la diminution dans la dépendance sur l'importation nationale de riz. Il ne vise guère la promotion de l'auto-suffisance vivière familiale. La construction des barrages par l'OMVS et la mise en valeur des perimètres irrigués a comme but contribuer à la réalisation de cet objectif politique. Dans cette optique, la priorité est systèmatiquement donné à la promotion de la riziculture et à l'organisation des cultivateurs dans les unités de production rizicole. L'encadrement des groupements de paysans, organisé en coopératives pour l'exploitation des perimètres irrigués, est assuré par la Société Nationale de Développement Rural (SONADER) depuis 1975. Pour les propriétaires des grands perimètres, l'assistance technique est fourni par l'Agence ..... (AGETA).

Evolution dans l'agriculture paysanne

La mise en fonction des barrages en 1986 et 1988 a constitué une étape décisive dans la stratégie de mise en valeur agricole de la vallée et dans la transformation de l'agriculture pratiquée par les habitants de la vallée. Cette transformation consiste en des changements importants dans l'organisation et dans les types d'activites agricoles pratiquées par les familles paysannes. Il s'agit d'un passage d'une agriculuture de subsistance familiale à une agriculture basée sur une économie de marché. Cette option de la politique agricole avait pour but maximiser la production rizicole et en conséquence augmenter le pouvoir d'achat des cultivateurs et ainsi améliorer leur conditions de vie. Cependant, une série de facteurs contraignants sont identifée qui limitent les résultats attendu de cette politique au niveau familial.

Avant l'installation des barrages les populations de la vallée mener deux campagnes agricoles dans l'année. Pendant l'hivernage (juillet à octobre) avec l'eau de pluie, elles cultivaient dans le djeri (les terres sabloneuses en retrait du fleuve) les cultures traditionnels, surtout le mil, le niebe et le melon, et occasionellement l'arachide et le mais. Après l'hivernage (octobre à janvier) dans les terres du walo (au bord du fleuve) laissé par la décrue, traditionnellement elles cultivaient le sorgho, le niebe, le melon, la patate douce, les courges, concombres et occasionellement les tomates. Depuis les premières années de la grande secheresse (1972-73) les surfaces arrossées par la
crue se sont beaucoup diminuées et donc les possibilités de cultiver le walo se sont beaucoup amoindries. L'installation des barrages a complètement arrêté l'exploitation des terres de décrue, même sur les petites espaces au bord du fleuve qui leur étaient toujours possibles de cultiver pendant la secheresse.

pour la Mise en Valeur
du Fleuve Senegal (OMVS)
Haut Commissariat
Centre Régional de Documentation
Saint - Louis

10.098

Deux facteurs majeurs ~~ont~~ contribué au changement radical dans les activités agricioles traditionnelles. D'une part, depuis le fonctionnement des barrages le niveau du fleuve est stabilisé. Beaucoup de terres qui étaient auparavant cultivables au bord du fleuve sont maintenant submergées toute l'année. D'autrepart, beaucoup de terres cultivées jadis en décrue, ont été amenagés pour les perimètres irrigués. Bien que la possibilité d'une décrue artificielle périodique à partir de la regulation du niveau du fleuve à partir des barrages a été discuté, les paysans lamentent beaucoup que ça n'a jamais été réalisé.
Tous les paysans interviewés déplorent le fait que la superficie de terres qu'ils possédaient soit beaucoup diminuée. D'autrepart ils se lamentent du fait qu'ils n'ont pratiquement plus la possiblité de faire les cultures traditionnelles.

Depuis les années quatre-vingt, les perimètres irrigués sont amenagés au long du fleuve. Les premiers perimètres était de petite taille et seulement depuis 1988/89 des grands perimètres sont amenagés par des propriétaires privés. Dès l'amenagement des premiers perimètres, la politique agricole a exclusivement favorisé la production de riz. Actuellement, pratiquement tous les villages ont accès aux perimètres irrigués et ils sont organisé en coopératives de production. La date d'amenagement des perimètres varie beaucoup d'un village à l'autre. Néanmoins, tous les villages rencontrent une série de problèmes semblables liés à la production et commercialisation du riz. Actuellement les paysans sont unanimement découragé avec la riziculture et disent qu'ils l'abanndoneraient s'ils pouvaient identifier une activité économique alternative.

Les problèmes rencontrés par les paysans rélatifs à la production portent sur le crédit alloué pour la riziculture et aux multiples intrants nécessaires. Conçernant le crédit, dans les premières années, l'Union des Banques pour le Développement a fourni du crédit aux paysans et la SONADER négociait avec la banque en faveur des paysans pour les aider a initier et assurer la continuité de leurs activités. Les termes de crédit étaient rélativement légers et flexibles en terme d'échéance de remboursement. Néanmoins, les paysans ont souvent rencontré des problèmes liés aux retard de l'octroi du crédit et de l'insuffisance du montant vu les charges important que requiert la riziculture. Le retard dans l'octroi du crédit a souvent empêché les coopératives a démarré la campagne agricole selon le calendrier indiqué et ceci a souvent contribué à la faiblesse de la production. L'insuffisance du montant de crédit a souvent obligé les cooperatives à ne cultiver qu'une partir de leur surface.

Depuis 1993, avec le désengagement de l'état mauritanien dans le domaine de l'agriculture, la SONADER n'est plus impliqué comme protecteur des intérêts des paysans auprès de la banque. Actuellement, les coopératives doivent assumer seul la totalité des transactions financières avec la banque et les termes de remboursement sont devenus beaucoup plus stricts. Pour chaque campagne agricole, ils sont obligé de payer 15% d'intérêt sur l'argent emprunté. Avant de pouvoir demander un deuxième crédit, ils sont obligé de rembourser leur crédit précédent à 100%

Le rendement des rizières dépend de la disponibilité d'une série d'intrants en quantité suffisante et à temps opportun. D'après les paysans et également les encadreurs de la SONADER, il s'avère qu'il y a de multiples problèmes associés à ces différents intrants. L'intrant qui semble posé moins de problème c'est les semences qui sont d'habitude gardé après la récolte

précedente. Au début de chaque campagne, la coopérative doit louer un tracteur pour le labour et l'ofpétage dont le coût est considérable. Chaque coopérative est obligé d'acheter une motopompe pour l'irrigation des champs à partir des cannaux ou du fleuve. Le prix de la motopompe est très cher (1,600 Um en 1994). La machine demande de l'entretien et quand elle tombe en panne il y a parfois des conséquences graves pour le riz déja en culture. D'autre problème lié à la pompe est celui de l'inacessibilité aux pièces de rechange qui peut repércuter également sur la production en cours. Par ailleurs, les ruptures dans l'approvisionment en gas-oil représente une autre contrainte aux coopérative pour la continué de l'irrigation qui peut également contribuer à la baisse de rendement des champs. Depuis la liberalisation du marché, le prix des engrais et des herbicides a beaucoup augmenté. Les retards dans la disponibilité de ces produits dans le marché est un autre probléme sérieux qui existe toujours et qui peut contribuer davantage aux baisses de rendement des périmètres.

Normallement, après quelques années d'exploitation d'un perimètre, la parcelle doit être réhabilitée ce qui implique d'autres charges. Egalement, périodiquement les cannaux doivent être rehabilités.

Rélatif à la commercialisation du riz, d'autres charges et problèmes se posent. Pendant plusieurs années, la SONADER a coordonné la commercialisation du riz pour les coopératives. Avec la libéralisation, la SONADER ne s'en occupe plus et actuellement, les coopératives doivent organiser le transport et vente de leur sacs de riz elles-mêmes. Un problème majeur qu'ils rencontrent à cet égard est un de liquidité financière. Après la récolte et avant de vendre leur produit, d'habitude les coopératives n'ont pas de l'argent pour financer le transport du riz. Les paysans se plaignent également des conditions dans lesquelles la vente de riz est faite. Ils disent que le prix qu'ils reçoivent des commerçants privés est très bas. Pour la vente du riz, ils achetent des sacs vides à un prix considérable. Ils déplorent le fait qu'au moment de la vente les sacs ne soit pas vidé et leurs remis. Egalement ils se plaignent que quand ils déposent le riz récolté chez les commerçants, ils peuvent attendre des mois pour recevoir le paiement pour leur produit.

Etant donné ces nombreux problèmes et dépenses auxquels les coopératives sont confronté, les paysans interviewés aussi bien que les encadreurs de la SONADER sont tous d'accord que les conséquences en terme de rendement et en terme de bénéfices qui reviennent aux paysans suite à la vente de leur production sont plutôt défavorables pour eux. Actuellement, la plupart des coopératives sont caractérisé par: l'impossibilité de faire deux campagnes agricole par an; un niveau de production rélativement faible; l'endettement continu auprès de la banque; un faible pouvoir d'achat des membres de la coopérative; et la disponibilité alimentaire familial réduit en terme qualitatif et quantitatif.

Un aspect important de la stratégie agricole pour la vallée est la possibilité de mener deux campagnes agricoles annuelles. Cependant, la majorité des coopératives ne participent que dans une seule campagne par an, l'hivernage. Ceci est surtout lié au fait qu'elles ne peuvent pas accèder au crédit pour une deuxième saison tant qu'elles n'ont pas remboursé le crédit de la saison précédente. Etant donné les différents problèmes qui peuvent contribuer à une baisse dans la quantité de riz produit et les multiples dépenses de production et commercialisation que les coopératives doivent remboursé après la vente de la récolte, d'habitude les coopératives n'ont pas de bénéfices a la fin de la

saison où elles se retrouvent avec des bénéfices limitées. Beaucoup d'interviewés disent qu'à la fin de la saison ils sont obligés soit de vendre leur bétail, soit de demander de l'argent à leurs femmes pour les permettre de rembourser leur dettes au niveau de la banque. Ils disent qu'ils se trouvent dans un cercle vicieux d'endettement à la banque.

Pour l'hivernage de 1994, les agents de la SONADER craigent que peu des coopératives vont pouvoir participer dans la campagne étant donné qu'elles ont tous actuellement des dettes auprès de la banque.

Les interviewés disent tous que leur pouvoir d'achat a considérablement diminué, depuis que les barrages fonctionnent et que leurs activités agricoles sont limitées presque exclusivement à la riziculture irriguée. En terme de la disponibilité alimentaire familiale, il y a un concensus entre les interviewés que la qualité aussi bien que la quantité des repas familiaux se sont appauvrit ces dernières années. En terme de qualité des repas, l'accent mis sur la monocultue de riz les oblige à consommer des repas essentiellement à base de riz. Les faibles revenus de la production du riz limitent leur accès à d'autres denrées qui pourrait assuré une alimentation équilibrée.

Depuis l'histoire, pour les populations de la vallée du fleuve le poisson a été une source importante de protéine animale. La diminution des quantites de poissons dans le fleuve constitue un autre facteur qui a contribué à l'appauvrissement de l'alimentation familial dans la vallée. Auparavant, les poissons de mer parvenaient dans le fleuve en période de la montée saline. Avec la présence du barrage de Diama, ces poissons ne franchissent plus le fleuve. Par ailleurs, certaines variétés de poissons d'eau douce semblent avoir disparu et d'autres variétés sont devenus plus rare. D'après les pêcheurs interviewés, ceci est lié à la disparition des gites de ponte favorables aux poissons, en particulier les petits lacs et marigots remplis auparavant par la crue.

Traditionellement, les populations de la vallée avaient des troupeaux de vaches, de moutons et de chèvres et leur consommation de viande et de lait provenait de leur bétail. Pendant les années de sècheresse (1972-74) la taille des troupeux a beaucoup diminué du fait de la diminution de la quantité de nourriture disponible pour les animaux. Avec l'avenement des barrages, dans certaines localité la taille des troupeaux a augmenté alors qu'elle a diminué dans d'autres endroits. L'augmentation de la taille des troupeaux a eu lieu dans certains endroits où la quantité d'herbe produite dans les perimètres irrigués étaient abondante et apprécié par les animaux. Ailleurs la taille des troupeaux a diminué parce que d'une part l'herbe produite n'était pas apprécié par les animaux et d'autrepart les villageois disent que les animaux n'aiment pas manger l'herbe qui sent l'engrais ou la pesticide. Les populations sont toutes d'accord que dans ces dernières années les animaux ont contracté beaucoup de maladies qui ont souvent décimé leur troupeux. Ils pensent que ces maladies sont causé par l'eau du fleuve et des cannaux d'irrigation et l'herbe qui est impropre, polluée de pesticides et engrais, et infestée de parasites. De même ils disent que l'herbe qui pousse dans les perimètres irrigués n'est pas nourrissante pour les animaux. Ils lamentent la disparition des herbes fines qui poussaient auparavant au bord du fleuve et qui étaient la préférence des animaux. La sècheresse, la diminution du pouvoir d'achat des paysans, la diminution de la taille des troupeaux après la mise en fonction des barrages, ont tous contribué au fait que la consommation de viande a beaucoup diminué et actuellement est consommé exclusivement aux moments des cérémonies familiales ou fêtes réligeiux.

Santé des populations:

D'une façon générale, les villageois interviewés disent que leur état de santé s'est beaucoup dégradé depuis l'evenement des barrages. Ils expliquent la maigreur et la fragilité corporel de la plupart des cultivateurs au travail pénible de la riziculture pendant six mois de l'année, accompagné d'une mauvaise alimentation. Certaines personnes agées disent qu'à cause de cette situation, "les jeunes sont devenus des petits vieux."

Comparant les travaux dans les perimètres irrigués des cultures traditionnelles, tout le monde se plaigent des problèmes de santé tels que: les maux de dos, maux de hanches, maux de côte, maux de tête chronique et de vertige, et du manque d'appétit à cause des travaux pénibles. Un certain nombre d'interviewés, les hommes commes les femmes, disent que les avortements spontanés sont devenus "une maladie des temps" depuis que les femmes s'adonnent aux cultures irriguées.

Tout le monde est de l'avis que le nombre de moustiques a augmenté depuis que les barrages fonctionnent dû au fait qu'il y a plus d'eau présente toute l'année dans les perimètres irrigués et dans le fleuve. Ils disent que dans beaucoup d'endroits les moustiques sont maintenant présentes toute l'année et qu'ils observent la recrudesence des cas de palu même en saison sèche. Certains insistent que les episodes de palu sont devenues plus aigüs et plus difficiles à soigner. Ce qui est préoccupant pour eux c'est le nombre croissant de cas de palu accompagné de crise convulsive qu'ils observent même en saison sèche. Leur observation et confirmée par celle des Médecins Chefs de Rosso et Kaédi à savoir
le nombre important de cas de palu cérébral dans les mois de novembre à janvier dans certaines localités.

Presque tous les interviewés s'accordent à dire que les maladies diarrhéiques ont augmenté depuis l'installation des barrages dû à la mauvaise qualité de l'eau qui pensent-ils contient des microbes, des parasites, des engrais et des pesticides. Ils disent qu'avec les barrages l'eau ne se renouvelle plus, "l'eau est devenue vieille." Ils n'identifient pas comme cause de la diarrhée les conditions d'insalubrité environmental et de manque d'hygiène individuel. Rare sont les maisons qui ont des latrines et les gens ont l'habitude de défequer derrière les villages près du fleuve ou des cannaux d'irrigation. Les pots ayant servi pour ramasser les selles des enfants sont versées près des maisons, où dans le fleuve ou cannaux d'irrigation. Dans beaucoup de villages les excreta des animaux couvrent le sol des concessions et on observe que les enfants jouent souvent dans les enclos où les bouses de vâches sont amassées.

Beaucoup d'interviewés constatent que depuis l'implantation des barrages les cas de diarrhée avec des selles accompagné de sang et de glaire et avec maux de ventre sont devenus plus fréquents. Les interviewés parlent des rares cas d'urine accompagné de sang. Ils pensent que ces maladies sont causées par l'eau qu'ils boivent où dans laquelle ils entrent pour se baigner ou pour d'autres fins.

Beacoup d'interviewés disent que des cas de démangaisons chez les adultes comme chez les enfants sont devenus plus fréquents qu'avant l'installation des barrages. Il associent ce problème à l'eau des cannaux polluée des engrais et des pesticides. De même ils disent que les cas de kwasa-kwasa (gâle) et de boules infectés sur la peau (infection cutanée) sont dû soit à l'eau

impropre du fleuve soit aux Sénégalais qui les ont apporté en Mauritanie. D'après les encadreurs de la SONADER et le personnel de santé interviewés, les cas de dermatose chimique dû à l'utilisation abusive des pesticides sont nombreux. Les agents de la SONADER conseillent aux paysans de porter des vêtements, masque et gants protecteurs lors de l'application des pesticides. Egalement ils conseillent les cultivateurs de ne pas entrer dans l'eau pour une semaine suite à l'appandage. Les paysans disent qu'ils n'ont pas les moyens d'accèder le tenu de protection et qu'ils ne peuvent jamais attendre aussi longtemps avant de rentrer dans les champs de peur que les mauvaises herbes n'envahissent le riz.

Un autre problème lié aux pesticides, soulevés par les encadreurs de la SONADER, concerne le contrôle des pesticides utilisées. La SONADER préconise l'utilisation des pesticides qui sont conformes aux normes internationaux. Cependant, en dehors de celles qui sont recommendées par eux, il semble qu'il y une variéte de pesticides qui sont utilisées, surtout par les propriétaires qui ont des grands perimètres qui peuvent s'approvisioner en dehors du pays.

Les contacts institutionels en Mauritanie SONADER, MSP

Mr. le Gouverneur Adjoint, Région de Trarza, Rosso
Dr. Cheikna Diagana, Médecin Chef de la Région de Trarza, Rosso
Dr. Hamad Nezhir, Directeur de l'Hôpital, Rosso
Directeur de la SONADER à Rosso
Adama Dramé, Djbril Kane et 4 autres encadreurs de la SONADER à Rosso
Directeur de la SONADER à Kaédi
Mr. Camara, encadreur agricole, SONADER, Kaédi
Mr. Guissé, Encadreur en Gestion Coopérative, SONADER, Kaédi
Mme. Amina Laroussi, Encadeur d'Economie Rurale, SONADER, Kaédi
Dr. Bounana Wulabulaye Salem, Médecin Chef de la Région de Gorgol, Kaédi
Achmed Ould Bilad, Technicien Supérieur de Soins de Santé Primaire, Kaédi

Les contacts communautaires en Mauritanie:

Village de Garak (4 kms. de Rosso): 14 femmes et 8 hommes
Village de Tandakha (3 kms. de Rosso): 16 femmes et 9 hommes
Village de Baghdad (10 kms. de Rosso): 8 femmes et 8 hommes
Village de Gade (30 kms. de Rosso): 7 femmes et 10 hommes
Village de Sylla (12 kms. de Kaédi): 7 femmes et 8 hommes
Village de Rindao (10 kms. de Kaédi): 9 femmes

Total: 61 femmes, 33 hommes